

FORMATION JURIDIQUE

La convention collective nationale de la métallurgie : La durée du travail, les déplacements professionnels et le dialogue social



PUBLIC

DAF, DRH, dirigeants de PME-PMI, RRH, comptables

Nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité d'accueil selon le handicap.

PRÉREQUIS

Formation réservée aux entreprises de la métallurgie ayant au moins un établissement sur l'Ille et Vilaine et le Morbihan



QUALIFICATION DE L'INTERVENANT

Experts Fabrik Services : juriste en droit social



DURÉE
1 jour (7h)



TARIF
880 € HT



MINI / MAXI

Inter : 5 mini – 13 maxi
Intra : 1 mini – 13 maxi



MODALITES D'ACCES

Formulaire d'inscription sur le site
www.fabrikservices.bzh/
rubrique « Formations »



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier les dispositions conventionnelles relatives à la durée du travail et aux divers aménagements du temps de travail, ainsi qu'aux déplacements professionnels par la connaissance et la maîtrise des sujets mobilisables par application directe de la branche et / ou dérogeables par accord d'entreprise
- Maîtriser les spécificités conventionnelles, normatives ou non, relatives au dialogue social



PROGRAMME DE LA FORMATION

Dispositions générales

- Champ d'application de la nouvelle convention collective
- Architecture de la convention collective
- Articulation entre les différentes sources de droit

Durée du travail

- Durées maximales de travail et minimales de repos
- Heures supplémentaires et contingents
- La semaine de 4 jours et 4,5 jours
- Décompte pluri-hebdomadaire du temps de travail
- Conventions de forfaits / les cadres dirigeants
- Temps partiel
- Travail de nuit
- Equipes successives ; de suppléance, continu économique
- Astreinte
- Récupération
- Compte épargne-temps

Déplacements professionnels

- Indemnisation des temps de déplacement
- Indemnisation des frais de déplacement
- Voyage de détente
- Droits divers

Dialogue social dans la branche

- Elections professionnelles
- Autorisations d'absence liées au dialogue social et parcours des acteurs du dialogue social
- Heures de délégation et déplacements professionnels des représentants du personnel
- Négociation collective à distance



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quizz de connaissances en début et en fin de formation ; cas pratiques ; boîte à outils pour faciliter la gestion des entreprises ; support pédagogique et annexes.



MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire de satisfaction, Attestation de fin de formation, Certification de Compétence Professionnelle



RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Une formation pratique, animée par un expert de la convention collective de la métallurgie. Une journée théorie/pratique axée sur les règles conventionnelles relatives à la durée et aux aménagements du temps de travail, ainsi que sur le traitement des déplacements professionnels, et les spécificités relatives au dialogue social. Une présentation des positions de branche. Un échange d'expériences entre professionnels de la branche.

CONTACT :

Laurence CHEVREL – 02.99.87.42.80 – contact@fabrikservices.bzh
FABRIK SERVICES, Organisme de formation agréé – n°53 35 12241 35